



Crédit photo IGN Consalès & Millias, 2020

(A)ménager les paysages des métropoles au prisme du jardin, par-delà nature et culture

J-N CONSALES¹

¹ Maître de Conférences en Géographie, Aménagement du Territoire et Urbanisme à Aix-Marseille Université, UMR TELEMME, CNRS

Orateur : Jean-Noël CONSALES

Face à l'urgence environnementale et écologique actuelle, il convient de penser et d'agir par-delà nature et culture (Descola, 2005), afin de faire évoluer les paradigmes qui lient les vivants humains et les vivants non-humains vers de meilleurs équilibres. Dans la fabrique territoriale et urbaine, de telles considérations conduisent à interroger les mises en tension simultanées qui s'opèrent entre des principes d'aménagement des territoires, essentiellement fondés sur des logiques d'édification, et des principes de ménagement de ces mêmes territoires, essentiellement fondés sur des logiques de préservation, selon la dialectique proposée par Michel Marié (Marié, 1985). Cela peut alors amener à formuler et à utiliser les mots-valises d'«(a) ménager » et d'« (a)ménagement » (Flaminio, 2018) pour qualifier la recherche de compromis spatiaux entre ces processus a priori antithétiques. A travers ce vocabulaire, il s'agit, en effet, d'établir des réflexions et des actions qui répondent conjointement aux besoins anthropiques et aux impératifs environnementaux actuels. Afin de définir les tenants et les aboutissants, de cet (a)ménagement des territoires et des paysages qu'il sous-tend, la présente contribution propose une réflexion inscrite à l'échelle métropolitaine. A cet effet, elle mobilise et donne un sens nouveau au concept précurseur de Métropole-Jardin, énoncé, durant les Trente Glorieuses, dans le cadre de l'Organisation d'Etudes d'Aménagement de la Loire Moyenne (l'OREALM). Pour ce faire, elle interroge la capacité du jardin à devenir un outil transversal susceptible de décloisonner les approches encore grandement segmentées des différents espaces de nature, dans la planification et l'urbanisme contemporains. Poser cette question revient, en filigrane, à réexaminer la définition traditionnelle du jardin. A l'heure du dépassement des réflexes anthropocentrés, celui-ci ne peut sans doute plus être cantonné ni aux caractères clos, délimité et restreint que sous-entend son étymologie (Consalès et El Faïz, 2016) ni à la dimension utile ou amène de ses cultures. Il doit aussi être considéré comme un espace de nature qui favorise des interrelations et interconnexions positives entre toutes les formes du vivant. En ce sens, quelle que soit sa nature, son statut, sa taille ou sa configuration, il peut apparaître comme un socio-écosystème ou un géosystème (Bertrand, 2002), à part entière, qui tend à matérialiser la volonté de changement des acteurs territoriaux quant à la manière de concevoir et de gérer les différentes formes de nature, au sein des territoires métropolisés. De fait, à travers le concept de Métropole-Jardin, c'est la montée en puissance de la figure du jardin dans la fabrique des territoires urbains que la présente contribution cherche à interroger.